

RAPPORT DE GERANCE

d'ENERGIE PARTAGEE COMMANDITEE, associé commandité – gérant, AUX ASSOCIES COMMANDITAIRES D'ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

PREAMBULE

Depuis le 30 avril 2015, la gérance d'Energie Partagée Investissement est assurée par Energie Partagée Commanditée, société coopérative par actions simplifiée, présidée par Enercoop et composée de deux autres associés historiques, La Nef et Energie Partagée Etudes (anciennement Solira Développement).

Cet évènement majeur dans la vie du mouvement Energie Partagée est le signe d'une maturité du projet et de la volonté et de la capacité des fondateurs à porter une ambition encore plus grande pour le développement des énergies renouvelables citoyennes dans nos territoires.

Au-delà de ce transfert de gérance, c'est une organisation et une impulsion nouvelles qui ont été données à l'ensemble du mouvement Energie Partagée au cours de l'exercice 2015 et qui se traduisent par la réalisation d'un rapport d'activité commun et la tenue d'assemblées générales communes le 27 et 28 mai 2016 à Poitiers.

Le rapport d'activité commun vous permettra de voir l'ensemble des activités mises en œuvre par le mouvement Energie Partagée et la mobilisation de toutes les équipes du mouvement, dirigeantes, opérationnelles et bénévoles, qui ont consacré temps et énergie à la réussite d'Energie Partagée, notamment dans le cadre de la mobilisation citoyenne autour de la COP21 et de la campagne Epargnons le climat. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés.

Le présent rapport de gérance ne s'attache qu'à l'activité d'investissement citoyen mis en œuvre par Energie Partagée Investissement mais sa réussite est fortement liée à l'engagement de l'ensemble du mouvement Energie Partagée.

L'exercice 2015 se caractérise par une organisation nouvelle et l'internalisation d'un certain nombre de fonctions (qui accroissent les charges de personnel mais réduisent les honoraires) et présente un certain nombre de dépenses exceptionnelles liées au transfert de gérance, qui ne se reproduiront pas en 2016. En conséquence, l'exercice 2015 reste fortement déficitaire et les choix opérés en 2015 par la nouvelle gérance permettront un retour à l'équilibre d'exploitation dès le prochain exercice. Ces orientations permettent à Energie Partagée de poursuivre sa croissance, gage de pérennité économique pour les années futures.

Il est à noter que la gérance d'Energie Partagée Commanditée a commencé au lendemain de l'Assemblée générale du 30 avril 2015 et que l'impact de certaines décisions ne portent que sur une partie de l'exercice et ne seront totalement visibles que sur le prochain exercice. Par ailleurs, les décisions prises par l'ancienne gérance au cours des premiers mois de 2015 sont parties intégrantes des comptes annuels du présent exercice.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur. Aucune modification comptable de ses méthodes n'a été opérée sur l'exercice 2015.

L'exercice comptable a débuté le 01/01/2015 et s'est terminé le 31/12/2015.

Les comptes annuels présentent un total de bilan de 8 313 841 euros et l'exercice comptable fait apparaître un déficit de – 168 062,28 euros.

Le capital social, au 31 décembre 2015, est de 8 718 000 euros.

Le capital de la Société :

Au cours de l'exercice, le capital a augmenté de 1 459 400 euros nets, passant de 7 258 600 euros à 8 718 000 euros, soit une hausse de 20% du montant net. Le montant total des nouvelles souscriptions a atteint 1 626 100 euros duquel il faut déduire le montant total des nouvelles sorties, soit 166 700 euros.

A compter de l'exercice 2015, les sorties de capital des actionnaires sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont demandées et non pas dans celui où elles sont remboursées. Ainsi, au cours de l'exercice 2015, sont enregistrées les demandes de l'année précédente et remboursées en 2015 (soit 55 400 euros) et les nouvelles demandes formulées en 2015 et qui seront à rembourser en 2016 après l'Assemblée (soit 111 300 euros).

Le nombre de retraits, en augmentation en volume, reste cependant très faible et stable en pourcentage, de l'ordre de 2% du montant total du capital collecté depuis l'origine.

Les produits de la Société :

Le montant total des produits atteint 254 000 euros en 2015, contre 220 000 euros en 2014, soit une croissance de 15%.

Ils proviennent de plusieurs sources :

- Produits de gestion des actions : il s'agit des frais de souscription payés par les actionnaires. Ils permettent de financer les opérations de commercialisation, de gestion administrative et comptable de la collecte de capital ;
- Revenus financiers liés aux investissements réalisés : il s'agit des produits issus des investissements dans les sociétés d'exploitation soutenues par Energie Partagée (dividendes, revenus des emprunts obligataires, rémunération des créances) ainsi que, de manière marginale, les frais d'instruction de dossiers facturés aux porteurs de projet ;
- Revenus financiers liés aux placements de trésorerie : dans le cadre du visa de l'AMF (autorité des marchés financiers) obtenu pour réaliser les OPTF de 2011 et de 2012, Energie Partagée s'est engagée à conserver 20 % de son capital en trésorerie plafonnée à 2 millions d'euros. Ces liquidités sont placées auprès de la Société Financière de la Nef, du Crédit Coopératif et de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. Il faut noter que les taux de placement de ces liquidités ont fortement baissé au cours des trois dernières années ;
- Revenus issus des prestations de services exercées auprès de partenaires du mouvement : mise à disposition de personnel (partage d'un poste de responsable administrative et comptable entre Energie Partagée Association et Energie Partagée Investissement) ; prestation administrative pour des sociétés de projets, ...

Le détail est précisé dans le tableau ci-dessous :

Détail des produits en k€	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	Prévisionnel 2016
liés aux souscriptions	50	19	37	50
liés aux investissements réalisés	49	80	160*	230**
liés aux placements de trésorerie	43	54	42	45
Liés aux prestations réalisées		11	11	30
Production immobilisée		46		
Produits divers		10	4	
Total	142	220	254	355

*détail ci-dessous

Détail des revenus liés aux investissements réalisés

Les prises de participations détenues par Energie Partagée Investissement génèrent des revenus (159 k€), sous forme d'intérêts pour les avances en compte-courant d'associés et les obligations (ces montants sont généralement connus à l'avance et générés dès les premières années de la vie d'un projet) et sous forme de dividendes (ceux-ci sont généralement distribués 5 à 7 ans minimum après la mise en service de l'installation).

S'ajoutent des frais d'instruction facturés aux porteurs de projet pour 2 k€ environ.

Tableau des revenus générés par les prises de participations détenues par Energie Partagée Investissement, Comparatif au 31/12/2014, au 31/12/2015 et en prévisions au 31/12/2016

**A noter : les prévisions ne sont détaillées ci-dessous que pour les participations déjà engagées par Energie Partagée Investissement, de nouvelles participations seront engagées en 2016.

NOM	date d'investissement	Revenus 2014	Revenus 2015	Prévisions 2016
SORAL 01	sept-09	16 794	31 416	32 987
Giraud Agri Energie	nov-10	5 917	4 523	4 313
Plaine Sud Energies	oct-12	2 250	1 937	1 697
Ferme éol. des Monts de RL	juin-13	16 800	16 800	16 800
Bégawatts	sept-13	24 397	25 594	25 651
ERE 43	févr-14	5 039	3 274	379
ERCISOL	mars-14	-	105	100
Ô Manne Céleste	juin-14	4 125	8 227	8 250
HydroRaon	juil-14	482	978	929
Méthalayou	sept-14	-	88	15 079
Combrailles Durables	oct-14	-	1 842	2 025
La Limouzinière	oct-14	3 686	28 978	30 427
ALTORA PV	nov-14	1 123	6 890	5 000
SEM ER	mars-15	-	15 355	15 000
Les Ailes des Crêtes C2	avr-15	-	-	2 700
Méthadoux Energies	avr-15	-	352	558
Soleil du Grand Ouest	avr-15	-	3 345	15 184
Isac Watt	mai-15	-	6 115	9 275
La Jacterie	juil-15	-	552	2 417
SOCPE Champs Chagnot	oct-15	-	2 460	12 978
AVESSAC	janv-16	-	-	1 800
LUCISOL	mars-16	-	-	2 500
ADVIVO SOLAIRE	avr-16	-	-	3 810
ESCOUMS	avr-16	-	-	4 437
LUM DEL LARZAC	avr-16	-	-	500
Total général		80 614	158 832	214 795

Les charges de la Société :

Le montant total des charges d'exploitation atteint 394 000 euros en 2015, contre 350 000 euros en 2014, soit une croissance de 12%.

détail des charges en k€	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	Prévisionnel 2016
gérance	40	40	21	10
gestion externalisée des souscriptions	30	14	5	0
frais de personnel et mise à disposition		71	156	222
communication	84	70	22	30
honoraires	29	48	54	25
autres frais généraux et divers	11	17	32	20
impôts et taxes (dont taxe salaire et tva non récupérable)	19	28	23	28
amortissements et provisions	45	61	81	20
Total	258	350	394	355

Les charges de personnel et les honoraires de prestations

Le choix d'assurer la gérance et la gestion des souscriptions en interne en limitant le recours aux prestations extérieures à compter du 30/04/2015, s'est traduit par :

- Une augmentation des charges de personnel, passant de 71 879 euros en 2014 à 156 000 euros en 2015 :
 - Tenant compte des salariés de la Société, Erwan Boumard, Florence Martin (à partir de mai 2015) et Fabienne Balland (à partir de décembre 2015), pour 121 000 euros (charges de personnel)
 - tenant compte des salariés mis à disposition par Energie Partagée Association sur la promotion, la communication et l'animation nationale ou régionale, sur des temps partiels (Marc Mossalgue, Justine Peullemeulle, Julien Wegner, Arno Foulon et Olivier Berland), pour un montant de 35 000 euros (personnel mis à disposition)
- La fin de la prestation de gestion externalisée des souscriptions au 30/04/2015, dont le coût est passé de 13 612 euros en 2014 à 4 508 euros en 2015.
- La réduction du montant du mandat de gérance, de 40 000 euros à 10 000 euros par an. Cependant, le transfert de gérance étant intervenu en cours d'année, le montant de cette dépense en 2015 reste de 21 600 euros.

Les frais généraux et les frais de collecte du capital

Malgré l'augmentation du nombre de salariés, le montant des frais généraux (loyers, fournitures, déplacements) n'a que légèrement augmenté pour limiter au maximum les frais fixes.

Par ailleurs, un budget de 4 500 euros a été consacré à la mise en place d'un nouvel outil de gestion en ligne des souscriptions et le budget de communication liée à la commercialisation des actions d'Energie Partagée reste très modeste. Cependant, ces frais devront augmenter à l'avenir pour accroître notre notoriété et élargir le cercle de nos actionnaires.

Les charges inhabituelles et non récurrentes de l'exercice

En lien avec le transfert de gérance, des charges spécifiques sont comptabilisées mais qui ne se renouvelleront pas au cours des exercices suivants :

- La mise à disposition de personnel par Energie Partagée Commanditée (poste de Florence Martin, de février à avril 2015), pour assurer la préparation du transfert de gérance, pour 14 000 euros
- Des frais d'avocat pour la tenue de l'assemblée générale extraordinaire de 2015, pour un montant de 8 000 euros

Par ailleurs, la gérance a décidé de réduire au maximum les coûts externes liées à la réalisation des OPTF. Ces dépenses seront désormais supportées comme des charges courantes de l'exercice (temps de travail pour mise à jour des documents d'informations aux souscripteurs et impression des supports de communication). Ces dépenses ne seront plus réparties sur plusieurs exercices : cette solution, si elle a réduit la charge l'année de sa réalisation au cours des exercices 2011-2012, a reporté la dépense sur les exercices futurs. Ainsi, en 2015, une charge d'amortissement de 80 000 euros pèse sur les comptes en provenance des exercices antérieurs. Cette charge ne sera plus que de 19 000 euros en 2016 et n'existera plus en 2017.

Au cours de l'exercice 2015, un certain nombre de régularisations des souscriptions en capital enregistrées sur les exercices antérieurs ont été réalisées, générant des produits exceptionnels (16 487 euros) mais aussi des charges exceptionnelles (41 542 euros) soit un montant net de charges de 25 000 euros comptabilisé en 2015, qui ne se reproduira pas non plus.

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES OU PRISES DE CONTROLE, FILIALES ET SOCIÉTÉS CONTROLÉES, PARTICIPATIONS CROISÉES

L'activité d'Energie Partagée Investissement consiste pour une grande partie à prendre des participations dans des sociétés locales porteuses de projets citoyens d'installations d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Les tableaux ci-dessous détaillent les différentes participations détenues par Energie Partagée Investissement.

Ces participations prennent la forme de souscriptions au capital des sociétés, de souscriptions aux obligations émises par les sociétés et d'avances en compte-courant d'associés. Certaines de ces participations ont déjà fait l'objet d'une restitution à Energie Partagée Investissement qui les réinvestit dans de nouvelles prises de participations.

Tableau des participations détenues par Energie Partagée Investissement,
en euros, au 31/12/2015, dans des sociétés de projet d'énergies renouvelables

Date investissement	nom de la société de projet	Apports en capital	Apports en compte-courant	Apports en obligations	Apports remboursés	Total
21/09/2009	SORAL 01	200 000	565 075			765 075
26/11/2010	Giraud Agri Energie	16 500				16 500
23/12/2010	ROVALER (ex COSPRO)	11 960				11 960
27/01/2011	Giraud Agri Energie		210 392			210 392
09/10/2012	Plaine Sud Energies	10 000	40 000		- 5 614	44 386
10/10/2012	Soleil Eau Vent Energie (SEVE)	5 400				5 400
25/06/2013	Ferme éol. des Monts de RL	9 800	336 000			345 800
13/07/2013	Bégawatts	10 028		490 000		500 028
03/12/2013	SFR OSER	10 000				10 000
20/01/2014	Eole Sud 59-62	500				500
05/02/2014	ERE 43	300	100 000		- 100 000	300
06/03/2014	SIPEnR	15 000				15 000
20/03/2014	ERCISOL	3 570				3 570
30/05/2014	Isac Watt	10 005				10 005
10/06/2014	Ô Manne Céleste			150 000		150 000
24/06/2014	Nièvre Energie	15 000				15 000
22/07/2014	HydroRaon	5 000	45 000			50 000
14/08/2014	Isac Watt	489 999				489 999
30/09/2014	Méthalayou	1 000				1 000
06/10/2014	Combrailles Durables	5 000				5 000
09/10/2014	La Limouzinière	230	500 576			500 806
20/11/2014	ALTORA PV	20 000	200 000		- 100 000	120 000
17/01/2015	Méthamoly	20 000				20 000
26/01/2015	Méthalayou		6 120			6 120
02/02/2015	Combrailles Durables		45 000			45 000
17/03/2015	SEM ER	350 000				350 000
08/04/2015	Les Ailes des Crêtes C2	5 000				5 000
21/04/2015	Soleil du Grand Ouest	1 000				1 000
27/04/2015	Isac Watt		200 000			200 000
30/04/2015	Méthadoux Energies	5 200	10 800			16 000
10/07/2015	La Jacterie	19 064				19 064
04/09/2015	Bégawatts		3 450			3 450
08/10/2015	Soleil du Grand Ouest		300 000			300 000
09/10/2015	La Jacterie		80 000			80 000
29/10/2015	SOCPE Champs Chagnot	200	642 474			642 674
09/11/2015	SEM NORD ENERGIE	15 000				15 000
Total général		1 254 756	3 284 887	640 000	- 205 614	4 974 029

Au cours de l'exercice 2015, un certain nombre de décisions d'investissement ont été prises mais la mise en place des investissements n'a pas été réalisée avant le 31/12/2015.

Tableau des engagements non versés au 31/12/2015, en euros

énergie	Nom de la société de projet	Montant engagé et non versé au 31/12/2015
Eolien	AVESSAC	90 000
Méthanisation	Grosne Biogaz	50 000
	Méthadoux Energies	350 000
	Méthalayou	392 880
Particip stratégique	Energie Partagée Etudes	200 000
	Eole Sud 59-62	500
	SEM NORD ENERGIE	15 000
	SFR OSER	10 000
Solaire	ADVIVO SOLAIRE	192 500
	ESCOUMS	100 000
	LUCISOL	55 000
	LUM DEL LARZAC	11 000
	OPAC38 SOLAIRE	288 750
Total général		1 815 630

Cas particulier de SORAL 01 (filiale à 100% d'Énergie Partagée Investissement)

Énergie Partagée Investissement détient 100% des titres de la SAS SORAL 01, créée en 2009 pour porter les tous premiers projets de production d'énergie renouvelable d'Énergie Partagée, notamment Pic Bois, dans le département de l'Ain, première centrale solaire raccordée au réseau en France et financée par l'investissement citoyen.

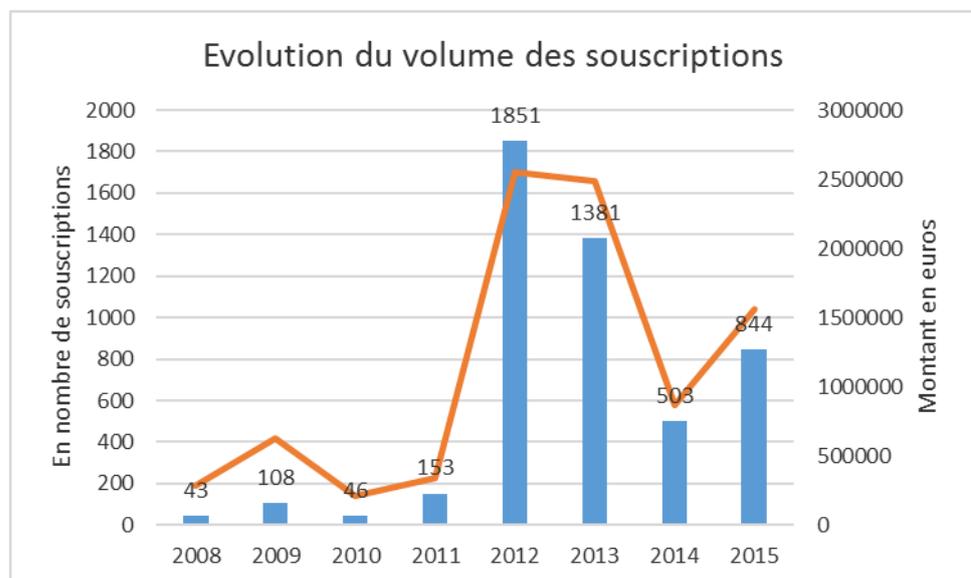
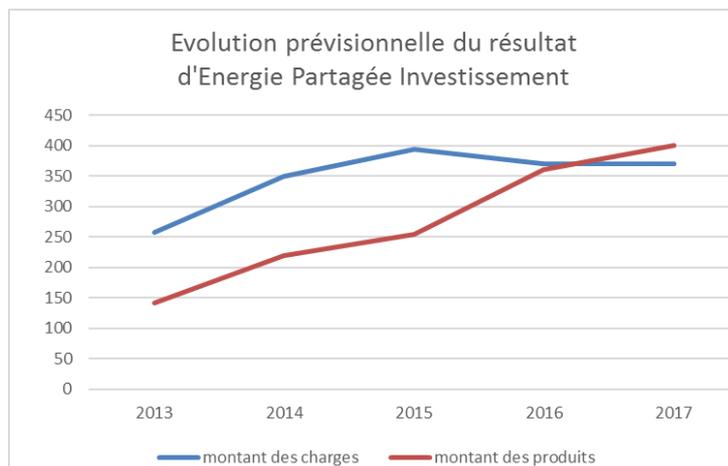
SORAL 01 a désormais atteint son équilibre économique et génère un résultat net comptable de 12 731 euros en 2015, contre 10 519 euros en 2014. Elle assure aussi une rémunération de 31 416 euros en 2015 contre 16 794 euros en 2014 à son actionnaire unique Énergie Partagée Investissement. Elle confirme ainsi le modèle économique d'Énergie Partagée Investissement fondé sur la capacité des sociétés de projet financées par le mouvement à dégager des résultats après quelques années d'exploitation.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il est prévu que l'équilibre économique en termes d'exploitation annuelle soit atteint en 2016 et que la tendance s'inverse à compter de cette date. C'est par un suivi rigoureux et une contrainte stricte sur les dépenses que cet équilibre pourra être atteint mais surtout par une très forte augmentation de la taille globale de la société, notamment par l'augmentation de la collecte en capital.

La collecte en capital sur les premiers mois de l'année 2016 est de 688 300 (au 20/04/2016), soit une moyenne mensuelle de 196 000 euros contre une moyenne mensuelle de 135 000 euros en 2015 et 89 000 euros en 2014, caractérisant une poursuite de la collecte dans le prolongement de la campagne Epargnons le climat de fin 2015.

Cette dynamique doit se poursuivre et s'intensifier, elle est le gage de la pérennité du modèle économique d'Énergie Partagée et de sa capacité à financer de nombreux nouveaux projets citoyens tout en posant les conditions qui permettront de rémunérer les actionnaires d'Énergie Partagée Investissement.



AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter la totalité de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élevant à la somme de 168 062, 28 euros, au compte « report à nouveau » qui sera porté de - 429 249,35 euros à - 597 311,63 euros.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Non concerné

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE

Non concerné

DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la société n'a procédé au titre des trois exercices précédents à la distribution d'aucun dividende.

DEPENSES ET CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES

Nous vous demandons de constater, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'il n'existe aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 de ce code.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES DIRIGEANTS

En application de l'article L.225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce, nous vous informons des mandats et fonctions des dirigeants de la Société :

Nom	Fonction au sein de la Société	Autre mandat exercé
SOULIAS Emmanuel	Au titre d'Enercoop, gérant d'Energie Partagée Investissement, président d'Energie Partagée Commanditée et président de SORAL 01	Directeur général d'Enercoop SCIC SA
DE BONI Jean-Marc	Au titre de la Nef, associé d'Energie Partagée Commanditée et membre du comité de direction	Président du directoire de la Nef (SA coopérative)
LHOSTE Bruno	Au titre d'Energie Partagée Etudes (anciennement Solira Développement), associé d'Energie Partagée Commanditée et membre du comité de direction	Président d'Inddigo (SAS)
LAGALAYE Vincent	Président du Conseil de Surveillance d'Energie Partagée Investissement	Non concerné

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Exercice clos au 31 décembre 2015 :

En euros TTC	Moins de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours
Dettes fournisseurs	36 475 E		
Créances clients	25 804 E		

OPERATIONS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS OU D' OPTIONS D' ACHATS OU DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS RESERVEES AU PERSONNEL SALARIE DE LA SOCIETE

Non concerné

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Non concerné

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Notre commissaire aux comptes a été informé des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé. Celles-ci sont reprises dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Le 25 avril 2016,

Pour l'associé commandité – gérant,
SAS Coopérative ENERGIE PARTAGEE COMMANDITEE,

M. Emmanuel SOULIAS

Retrouvez tous les documents d'assemblée sur <http://energie-partagee.org/docs-ag-2016/>

SCA ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT
Société en commandite par actions

Siège social
10 Avenue des Canuts
69120 VAULX EN VELIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

SCA ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

Société en commandite par actions

Siège social

10 Avenue des Canuts

69120 VAULX EN VELIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SCA ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note « Immobilisations financières » des Règles et méthodes comptables de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenus pour l'évaluation des titres et des créances rattachés et pour la détermination des éventuelles dépréciations de ces actifs. Nos travaux ont principalement consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de la gérance.

Fait à Lyon, le 13 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes
SEGECO Audit Rhône-Alpes



Alain DESCOINS
Associé

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2015

31/12/2014

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	249 442		249 442	163 916
	Montant net du chiffre d'affaires	249 442		249 442	163 916
	Production stockée				
	Production immobilisée				46 076
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 450	
	Autres produits			1 093	9 681
	Total des produits d'exploitation (1)			253 985	219 673
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			167 898	189 013
	Impôts, taxes et versements assimilés			23 432	28 330
	Salaires et traitements			85 023	50 556
	Charges sociales du personnel			36 080	21 324
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			80 846	57 547
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant				3 450	
Dotations aux provisions					
Autres charges			303	251	
	Total des charges d'exploitation (2)			393 583	350 472
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(139 599)	(130 799)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2015

31/12/2014

RESULTAT D'EXPLOITATION		(139 599)	(130 799)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(139 599)	(130 799)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	16 488	
	Total des produits exceptionnels	16 488	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	41 542 3 409	696
	Total des charges exceptionnelles	44 951	696
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(28 464)	(696)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		270 472	219 673
TOTAL DES CHARGES		438 535	351 168
RESULTAT DE L'EXERCICE		(168 062)	(131 495)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2015			31/12/2014
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	256 940	237 359	19 581	95 543
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	13 894	7 719	6 175	10 806
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 994	253	2 741	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 166 017		1 166 017	780 767	
Créances rattachées à des participations	3 155 476		3 155 476	2 088 600	
Autres titres immobilisés	772 206		772 206	752 753	
Prêts					
Autres immobilisations financières	127 357		127 357		
TOTAL (II)	5 494 884	245 331	5 249 554	3 728 470	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	25 804		25 804	2 716
	Autres créances	21 601		21 601	23 652
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	3 016 881		3 016 881	3 215 171	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	3 064 287		3 064 287	3 241 539
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	8 559 171	245 331	8 313 841	6 970 009	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

113 977

33 440

(3) dont créances à plus d'un an

6 787

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2015

31/12/2014

		31/12/2015	31/12/2014
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 718 000	7 258 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(429 249)	(297 755)
	Résultat de l'exercice	(168 062)	(131 495)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	4 105	696	
	Total des capitaux propres	8 124 793	6 830 047
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	120 697	21 482
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 475	90 088
	Dettes fiscales et sociales	30 727	28 392
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 149		
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	189 047	139 962
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 313 841	6 970 009
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(168 062,28)	(131 494,83)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	189 047	130 761
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 313 841** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **270 472** euros et un total **charges** de **438 535** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-168 062** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2015** et finit le **31/12/2015**.

Il a une durée de **12** mois.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Hypothèses de base retenues :

- ✓ *Continuité de l'exploitation.*
- ✓ *Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.*
- ✓ *Indépendance des exercices.*

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Pour les frais d'établissement, les frais de recherche et développement et les fonds commerciaux, selon le caractère significatif, il convient de se reporter aux notes correspondantes.

Des frais d'augmentation de capital ont été inscrits à l'actif au cours des exercices précédents. Ce montant concerne les frais liés à l'émission de titres (conseils, frais d'impression et de communication). Ils sont amortis sur cinq années sans prorata temporis.

Les frais d'augmentation de capital inscrits à l'actif en 2014 pour 46.076 euros sont amortis sur une durée d'une année car ils concernaient de manière directe les frais d'OPTF qui s'est déroulée de septembre 2014 à septembre 2015.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites à l'actif pour leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais accessoires.

Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les frais d'acquisition des titres de participation ont été immobilisés, conformément à l'option offerte par l'art-332-1 du PCG. Ils s'élèvent à 17.784 € .

Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur cinq années au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Présentation du compte de résultat

Les produits et charges financiers figurent en cycle d'exploitation.

Ces produits et charges caractérisent l'activité principale de la société. Pour cela, ils font logiquement parti du résultat d'exploitation.

Les charges et produits exceptionnels de l'exercice concernent la régularisation des frais de souscription d'actions depuis la création de la société à ce jour. Cette régularisation permet d'être en conformité avec tous les registres de souscription de capital d'EPI.

CICE

La société a constaté au titre de l'exercice un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (dit CICE) d'un montant de 1.296 €. Conformément à la préconisation l'ANC du 28 février 2013, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en créance sur l'état et en diminution du poste « charges sociales ».

En application de l'article 244 quater C du CGI, il nous appartient de retracer dans la présente annexe l'utilisation de cette créance au titre de l'exercice précédent.

Il s'agit du premier exercice où la société bénéficie du CICE.

Informations relatives au bilan actif

Frais de recherche et développement

	31/12/2015	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de recherche et développement			
Total			

Fond de commerce

	31/12/2015	Montant	Observations
Eléments acquis du fonds de commerce			
Fonds commerciaux réévalués			
Fonds commerciaux reçus en apport			
Total			

Immobilisations

		01/01/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Valeurs brutes	Immobilisations incorporelles	270 834			270 834
	Immobilisations corporelles		2 994		2 994
	Immobilisations financières	3 622 120	1 598 937		5 221 056
	Total	3 892 954	1 601 931		5 494 884
Amortissements & provisions	Immobilisations incorporelles	164 484	80 593		245 077
	Immobilisations corporelles		253		253
	Immobilisations financières				
	Total	164 484	80 846		245 331

Filiales et participations

	Capitaux propres	Quote-part détenue (en%)	Valeurs comptables des titres		Résultat dernier Exercice clos
			Brute	Nette	
1 Filiales (plus de 50%)					
SAS S.01 (2015)	169 080	100,00	200 000	200 000	12 731
SARL G. (2015)	231 398	53,92	16 500	16 500	28 998
2 Participations (10 à 50%)					
SCIC P.S.E (2014)	53 530	37,45	10 000	10 000	3 193
SAS F.E.M.R (2014)	(292 168)	49,00	9 800	9 800	(71 360)
Cf. Etat de détail : Participations (10 à 50%) ci-joint					
SCIC E.43 (2013)	280 320	10,62	300	300	26 743
SARL H. (N.C)		10,00	5 000	5 000	
SAS I-W (2013)	7 682	16,22	500 004	500 004	(34 750)

Participations (10 à 50%)

au 31/12/2015

Participations (10 à 50%)	Capitaux propres	Quote-part détenue (en %)	Valeur comptable des titres		Résultat dernier exercice clos
			Brute	Nette	
SARL L.E. (2014)	(1 087 778)	23	230	230	273 335
SA C.D (2014)	122 195	16	5 000	5 000	12 439
SAS MET. (N.C.)		18	20 000	20 000	
SAS S.GRD.O (N.C)		25	1 000	1 000	
SAS METHA.E. (N.C)		16	5 200	5 200	
SOCPE CH.CHA. (N.C)		20	200	200	
SAS ADC2 (N.C)		17	5 000	5 000	
SEM EN.REN. (2014)	3 730 649	10	350 000	350 000	250 601
SARL A.PV (2014)	12 380	40	20 000	20 000	(33 197)

Informations relatives au bilan actif (suite)

Créances ratt. à des participations	31/12/2015	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Prêts et avances consentis :				
Créances rattachées à des participations		3 155 476		3 155 476
Créances rattachées à des sociétés en participation				
Total		3 155 476		3 155 476

Stocks	31/12/2015	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières & approvisionnements				
En cours				
Produits finis				
Marchandises				
Total				

Créances	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Actif immobilisé (1)	3 282 834	113 977	3 168 857
Actif circulant (1) (2) (3)	47 406	47 406	
Charges constatées d'avance			
Total	3 330 239	161 383	3 168 857
(1) Dont concernant les entreprises liées et participations		139 781	3 168 857
(2) Dont créances représentées par des effets de commerce			
(3) Provision sur actif circulant :			

Produits à recevoir	31/12/2015	Observations
Créances liées à des participations	98 388	
Autres immobilisations financières	61 805	
Créances clients et comptes rattachés	7 148	
Autres créances	24 103	
Total	191 444	

Charges constatées d'avance	31/12/2015	Observations
Charges constatées d'avance - Exploitation		
Charges constatées d'avance - Financières		
Charges constatées d'avance - Exceptionnelles		
Total		

Informations relatives au bilan passif

Capital social	31/12/2015	Nombre	Valeur nominale	Montant
Titres au début de l'exercice		72 586,00	100,0000	7 258 600,00
Titres émis		16 261,00	100,0000	1 626 100,00
Titres remboursés ou annulés		1 667,00	100,0000	166 700,00
Titres en fin d'exercice		87 180,00	100,0000	8 718 000,00

Provisions	01/01/2015	Augmentation	Diminution utilisée	Diminution non utilisée	31/12/2015
Provisions réglementées	696	3 409			4 105
<i>Dont provision pour amortissements dérogatoires</i>					
Amortissement dérog. frais s/titres particip.	696	3 409			4 105
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour dépréciations	3 450		3 450		
Comptes clients	3 450		3 450		

Dettes	Montant	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'étab de crédits (1)				
Emprunts et dettes financières div. (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés (3)	36 475	36 475		
Dettes fiscales & sociales	30 727	30 727		
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés				
Groupes & associés (2)	120 697	120 697		
Autres dettes	1 149	1 149		
Produits constatés d'avance				
Total	189 047	189 047		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice :

(2) Emprunts & dettes associés personnes physiques :

120 697

(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice :

(3) Dont dettes représentées par effets de commerce :

Charges à payer	31/12/2015	Observations
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	196	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 134	
Dettes fiscales & sociales	10 784	
Autres dettes		
Total	29 114	

Produits constatés d'avance - Exploitation	31/12/2015	Observations
Produits constatés d'avance - Exploitation		
Produits constatés d'avance - Financier		
Produits constatés d'avance - Exceptionnel		
Total		

Autres informations

Crédit bail	Constructions	Matériels & outil.	Autres	31/12/2015
<u>Redevances payées :</u>				
Cumuls exercices antérieurs				
Redevances exercice				
Total				
<u>Redevances restant à payer :</u>				
A 1 an au plus				
Entre 1 an et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Total				
<u>Valeurs résiduelles :</u>				
A 1 an au plus				
Entre 1 an et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Total				
Montant en charge dans l'exercice				

Engagements financiers	31/12/2015	Engagements donnés	Engagements reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements en matière de crédit bail			
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés			
Non significatif			
Autres engagements			
Total des engagements financiers			

Autres informations (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature de la dette	Nature de la garantie	Bénéficiaires	Montant début	31/12/2015
		Total		

Identité de la société mère consolidant les comptes ou de la société tête de groupe pour le régime d'intégration fiscale

ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

Date de début d'intégration = 01.01.2010

Opérations avec les entreprises liées

(hors créances rattachées à des participations)

	31/12/2015	Montant	Observations
Créances clients et comptes rattachés		7 148	(B)
Autres créances			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 339	
Autres dettes			
Produits d'exploitation		158 579	
Charges d'exploitation		41 384	
Produits financiers			
Charges financières			

Autres informations significatives

(B) Ces opérations concernent les sociétés dans lesquelles ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT détient une participation ou concernent des sociétés avec un dirigeant commun.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

AUX ASSOCIES COMMANDITAIRES ET A L'ASSOCIE COMMANDITE – GERANT D'ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

Voici les éléments que le Conseil de surveillance porte à votre attention en préparation à l'Assemblée générale ordinaire des Associés Commanditaires et de l'Associé Commandité – gérant d'Energie Partagée Investissement, fixée les 27 et 28 mai 2016 à Poitiers.

ACTIVITE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN 2015

Rappel du rôle du Conseil

Nous nous réjouissons que de nombreux nouveaux souscripteurs nous aient rejoints, et leur souhaitons la bienvenue. Nous vous rappelons à cette occasion le rôle du conseil de surveillance.

Comme son nom l'indique, il a pour mission de contrôler la gestion de la société. Il n'a pas de responsabilités dans ladite gestion, mais dispose des mêmes droits de vérification que le commissaire aux comptes. Il doit présenter à l'assemblée générale des Associés commanditaires un rapport dans lequel il relève, s'il y a lieu, les irrégularités ou inexactitudes qu'il a pu déceler. Il lui revient par ailleurs de proposer à l'assemblée générale l'affectation des bénéfices.

Le conseil est composé de 3 à 11 membres élus pour 4 ans, auxquels est joint un membre de droit représentant Energie Partagée Association. Bien que les statuts prévoient que l'assemblée générale puisse allouer une rémunération aux membres du conseil sous forme de jetons de présence, l'activité du conseil a toujours été bénévole.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à la lecture des articles 28 à 36 des statuts d'Energie Partagée Investissement, disponibles sur demande ou téléchargeables sur le site d'Energie partagée, à l'adresse suivante : <http://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2014/11/statuts-EPI-maj-2015.pdf>

Le conseil s'est réuni quatre fois en 2015.

Afin de préparer cette Assemblée, il s'est également réuni les 23 janvier et 29 mars 2016.

Les nouveaux élus en 2015

Notre Conseil a accueilli quatre nouveaux membres, élus lors de l'assemblée 2015, après avoir été invités dès la fin 2014 à participer aux séances du conseil sans voix délibérative.

Il a élu un nouveau président, Vincent LAGALAYE, membre du conseil depuis l'assemblée 2014.

Un des actes symboliques de cette année de transition a ainsi été le passage de relais de notre précédent président, Bernard FONSECA lors de l'Assemblée générale du printemps 2015, après avoir assumé la présidence de notre instance depuis la création d'Energie Partagée Investissement en 2008. Nous lui exprimons notre gratitude pour la manière dont il a assumé ce rôle parmi nous, jusqu'à la bonne réalisation du transfert de gérance qui a marqué l'année 2015.

Etat d'esprit

Avec ce large renouvellement du Conseil s'est ouverte une phase de réflexion collective sur la manière dont nous souhaitons exercer la responsabilité du mandat que vous nous confiez, et sur les enjeux caractérisant la phase de développement que vit Energie Partagée Investissement

Cette réflexion nous a conduits à nous consacrer à plusieurs chantiers, évoqués dans la suite de ce rapport. Nous l'avons fait en bénéficiant de l'élan impulsé par les nouveaux membres élus, et de l'expérience des membres qui ont fait vivre cette instance depuis la création d'Energie Partagée.

Nous avons également revisité et consolidé le mode de relation qui nous lie à l'équipe en charge de conduire les opérations, à la faveur de la réintégration de la gérance au sein d'Energie Partagée Commanditée.

Tout ceci en gardant à l'esprit la mission du Conseil telle que nous l'entendons : veiller sur ce bel outil de soutien aux projets citoyens orienté vers un objectif de transition énergétique.

LES CHANTIERS OUVERTS PAR LE CONSEIL EN 2015

Renouvellement des membres du Conseil

Un des premiers chantiers auquel s'est attelé le Conseil renouvelé après l'assemblée générale du printemps 2015 est le renouvellement de ses membres arrivant en fin de mandat. A défaut de candidatures spontanées, le Conseil a sollicité des personnes proches du mouvement Energie Partagée, et les a invitées à se présenter à vous pour rejoindre notre instance si vous votez en ce sens. Leurs candidatures figurent parmi les documents mis à disposition des Associés sur le lien <http://energie-partagee.org/docs-ag-2016/>

Les trois candidates sont :

- . Noémie POIZE
- . Françoise REFABERT
- . Céline LEFEVRE

Ces trois candidatures vous sont proposées pour d'une part remplacer deux membres terminant leur mandat sans souhait d'en solliciter le renouvellement, et d'autre part renforcer le Conseil en portant le nombre de ses membres élus à dix comme le permettent les statuts.

Nous saluons chaleureusement à cette occasion l'engagement et le travail de nos deux membres sortants du Conseil, Renaud ARTRU et Charles-Henry SAVARY DE BEAUREGARD.

Nous poursuivrons en 2016 le chantier de renouvellement et renforcement du Conseil, condition pour mener à bien dans les meilleures conditions les autres chantiers évoqués ci-après. Nous le ferons en nous attachant à favoriser un équilibre des genres, la diversité des régions et générations représentées, ainsi qu'une bonne complémentarité entre les compétences et expériences des membres.

Nous accueillerons avec plaisir et apporterons réponse à toutes les candidatures ou demandes d'information que vous nous exprimerez à ce sujet. Ce Conseil est en effet le vôtre : si vous vous sentez motivés pour lui apporter votre contribution, nous vous invitons vivement à nous en faire part. Une adresse mail est à votre disposition conseil-surveillance@energie-partagee.org

Relation aux actionnaires

Un deuxième chantier primordial à nos yeux est l'approfondissement de notre relation à vous, actionnaires d'Énergie Partagée Investissement.

Les actionnaires partagent assez largement un point d'ancrage commun : la réappropriation de la question énergétique par les citoyens, et la contribution à la transition énergétique par le développement d'initiatives citoyennes de production d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie.

Au-delà de ce fondement, nous souhaitons cheminer vers une meilleure connaissance des attentes des personnes qui ont souscrit à cet outil de financement, et qui nous ont élus.

Un premier pas identifié pour progresser en ce sens est la forme donnée cette année à l'assemblée générale. Nous avons en effet souhaité avec les équipes dirigeantes et salariées, qu'elle soit conviviale, et représentative des diverses facettes du mouvement Énergie Partagée, dans le but de mobiliser un nombre significatif de participants. Elle s'inscrira ainsi dans une rencontre sur deux jours et offrira la possibilité de rencontrer un porteur de projet, producteur d'énergies renouvelables local accompagné et financé par Énergie Partagée. Le choix de Poitiers nous permettra en outre de nous rapprocher cette fois-ci des actionnaires habitant l'ouest de l'hexagone à la différence des éditions précédentes.

Votre participation à l'assemblée est pour nous précieuse. A défaut, nous vous encourageons à vous exprimer par la voie du vote en ligne.

Relation avec les autres entités du mouvement Énergie Partagée

Pour œuvrer à la qualité du lien entre les entités du mouvement, le Conseil a pris part à deux initiatives qui contribuent à nous rapprocher :

- le regroupement des assemblées générales d'Énergie Partagée Association et d'Énergie Partagée Investissement tel qu'indiqué précédemment,
- la création du Comité stratégique du mouvement, mentionnée dans le rapport d'activité. 2 représentants du Conseil ont ainsi pris part à sa première rencontre le 3 décembre 2015.

A noter : l'une des caractéristiques du mouvement Énergie Partagée est d'être composé de plusieurs structures juridiques. Si cela en assure son bon fonctionnement, c'est aussi un facteur qui peut rendre complexe sa compréhension. C'est pourquoi un graphique assorti de définitions figure cette année dans le Rapport d'Activité du mouvement pour en favoriser la lisibilité.

Relation aux projets dans lesquels Énergie Partagée Investissement a investi

Le Conseil souhaite enfin porter à l'avenir une attention particulière à la relation d'Énergie Partagée Investissement aux sociétés dans lesquelles elle a investi, relation qui se développe au fur et à mesure de l'accroissement du nombre d'investissements, et de l'évolution des installations financées. Ces sociétés et les collectifs citoyens qui les animent sont des parties prenantes essentielles. Nous souhaitons également progresser dans la connaissance que nous en avons, en tant que Conseil de surveillance.

RAPPORT SUR LE TRANSFERT DE GERANCE ET LES EVOLUTIONS DE LA GOUVERNANCE

Nous avons invité, en 2015, les actionnaires à soutenir en assemblée générale extraordinaire un changement de gerance. Un an après la mise en œuvre de cette décision, les faits nous confortent dans l'idée qu'elle était

pertinente. Il est bon que notre outil d'investissement citoyen, ayant atteint une taille suffisante pour cela, se soit doté d'une équipe dédiée, sous la direction d'Energie Partagée Commanditée, et que cette dernière ait pris la responsabilité de la gérance d'Energie Partagée Investissement. C'était selon nous le bon moment, après les années de lancement durant lesquelles Energie Partagée Investissement s'est légitimement appuyée sur une structure partenaire mandatée à cet effet, Nef Gestion.

Nous exprimons également notre satisfaction quant à la façon dont l'équipe opérationnelle, conduite par Energie Partagée Commanditée, a mené à bien cette étape de transition, par nature sensible. Le Conseil leur témoigne sa reconnaissance pour cela, et de façon plus générale pour l'ensemble de leur travail au service d'Energie Partagée en 2015.

REGARD SUR LES COMPTES ET LES PERSPECTIVES FINANCIERES

Le rapport de gestion atteste que 2015 fut une année de développement pour Energie Partagée Investissement sur le plan de la collecte de fonds comme sur celui des investissements. Il est très encourageant d'observer que désormais le nombre de projets correspondant aux critères d'intervention d'Energie Partagée Investissement et parvenus à un stade de maturité suffisant soit tel qu'il nous faille redoubler d'efforts de collecte pour satisfaire aux besoins d'investissements. Cette dynamique reflète le passage d'un cap majeur par notre mouvement.

Concernant le compte de résultat, bien que le résultat net ne soit pas en progression, nous relevons les motifs de confiance pour la suite. Sans revenir ici dans le détail sur l'ensemble des produits et charges commentés dans le rapport de gestion, nous notons que l'exercice 2015 s'est caractérisé par des charges conjoncturelles liées en partie au transfert de gérance (régularisations, frais d'avocats...) lesquelles ont neutralisé la montée en puissance des recettes issues des investissements. Nous pensons que les conditions ont été réunies par l'équipe gérant Energie Partagée Investissement pour que se traduisent dans les résultats de l'exercice 2016 les évolutions positives construites en 2015 (augmentation significative des investissements réalisés, renforcement de la dynamique de collecte, consolidation de l'équipe et des compétences, identification de sources d'économies dans les charges de fonctionnement ...).

Nous accueillons positivement les perspectives de résultat positif envisagé par la gérance dans les prévisions indiquées dans le rapport de gestion, et invitons les actionnaires à considérer ces estimations avec la prudence que requiert l'exercice de prévision en la matière.

Le Conseil rappelle aux actionnaires que le point d'équilibre entre recettes et dépenses est un objectif à court terme essentiel. Et qu'il sera un point de passage dans la progression vers la réalisation de résultats positifs significatifs durant les prochaines années, comme le prévoit le modèle économique de notre outil. Afin de compenser dans un premier temps les déficits antérieurs cumulés en report à nouveau, puis de permettre de rémunérer le capital patient des actionnaires d'Energie Partagée.

Il était clair dès l'origine qu'un tel outil d'investissement dans des projets collectifs au long cours trouverait son équilibre financier après plusieurs années de fonctionnement, par sa construction même. En ce sens la trajectoire observée est conforme à la nature de cet outil. Pour autant, l'atteinte des paliers d'équilibre aura, dans tous les cas, été plus longue à se dessiner que ce que les premières estimations ne laissaient espérer. Ce constat étant posé, le Conseil vous témoigne de la confiance qu'il porte à l'équipe assurant la gérance pour tenir le cap fixé, dans le respect des principes de la Charte d'Energie Partagée. Il renouvelle par ailleurs auprès de cette équipe son appel à prêter une grande vigilance et à faire preuve d'un réalisme prudent dans les prévisions régulièrement établies, les estimations de rentabilité future envisagées pour les actionnaires, ainsi que dans la précision et la clarté de la communication qui leur est faite sur ce sujet à chaque étape de la relation avec eux.

POINTS DE VIGILANCE SUR LES ETAPES A VENIR

Les évolutions en termes d'organisation, d'investissement, et de collecte qui ont marqué l'année sont positives à nos yeux. Nous encourageons la poursuite de l'action dans cette direction, et engageons l'équipe de direction à prêter notamment attention en 2016 aux trois sujets émergents suivants :

- Le poids accordé aux personnes morales telles que les fonds d'épargne salariaux solidaires, dans le souci de garantir dans la durée l'indépendance d'Energie Partagée Investissement vis-à-vis de ses plus gros souscripteurs.
- Les modalités juridiques de coordination et de mutualisation des équipes entre les différentes entités du mouvement
- La gouvernance d'Energie Partagée Commanditée : à ce jour, elle compte 3 associés disposant chacun du tiers des droits de vote, qui sont Enercoop, la Société financière de la Nef et Energie Partagée Etudes. Or Energies Partagées Etudes, qui est née de la transformation de Solira Développement le 19/10/2015, est elle-même désormais détenue pour partie par Energie Partagée Investissement. Pour cette raison, il nous semble préférable que soit envisagée à moyen terme la substitution d'Energies Partagée Etudes par une autre entité, comme associée d'Energie Partagée Commanditée.

AVIS SUR LES RESOLUTIONS PROPOSEES PAR LA GERANCE

N'ayant relevé aucune irrégularité, Le Conseil de surveillance vous invite à soutenir les résolutions proposées par la gérance.

Le 26 avril 2016,

Pour le Conseil de surveillance
M. Vincent LAGALAYE, président